



Bruxelles, le 10 mars 2011

M. le Président Van Rompuy, président du Conseil européen  
M. le Président Buzek, président du Parlement européen  
M. le Président Orbán, président du Conseil de l'Union européenne  
M. le Président Barroso, président de la Commission européenne

MM. les Présidents,

A la veille du Conseil européen, la majorité syndicale des Institutions européennes s'inquiète des orientations des mesures de gouvernance économique qui paraissent être sur la table.

Au nom de la lutte contre les déficits publics, ces mesures renforceraient une flexibilisation accrue du marché du travail, une réduction des investissements dans les infrastructures et les services publics et la remise en cause des mécanismes de solidarité. Elles ne peuvent tenir lieu de politique économique de l'Europe.

A l'opposé du déclin ainsi programmé des conditions sociales des populations, l'Europe doit assurer la stabilité économique et sociale de ses citoyens conformément aux valeurs de démocratie, de liberté économique et de progrès social qui sont au centre de la construction européenne et du Traité de Lisbonne.

La majorité syndicale appelle les Institutions européennes à rejeter un modèle économique et une vision de la société qui font peser le coût des ajustements de rentabilité des entreprises sur les seuls travailleurs et sur la réduction des services publics.

Les Européens ne peuvent plus accepter les politiques suivies depuis vingt ans qui ont conduit à la désindustrialisation de l'Europe et à la mise à mal de son modèle social. Au contraire, c'est par davantage de solidarité que l'Europe retrouvera sa stabilité et sa croissance économique. Et par là même la confiance de ses citoyens.

A cette occasion la majorité syndicale des Institutions européennes salue l'initiative du Parlement européen en faveur d'une taxe sur les transactions financières qui permettrait une vraie relance des politiques structurelles en Europe.

Enfin, comme représentants du personnel, nous déplorons particulièrement les orientations présentées par la Commission allant dans le sens d'une précarisation accrue de l'emploi et de la baisse des revenus du travail.

Ces mesures paraissent en effet de nature à mettre également en péril les fonctions publiques, nécessaires acteurs de solidarité dans les Etats-membres, et en particulier la fonction publique européenne dont l'efficacité et l'indépendance garanties par le Traité de Lisbonne doivent pouvoir demeurer au service de l'intérêt commun européen.

*signé*

F. Ianniello (R&D)  
A. Seller (SE)  
D. Mormille (TAO/AFI)  
S. Adriaens (S.F.I.E.)  
R-P. Koch (CONF-SFE)  
P-Ph. Bacri (FFPE)  
H. Conefrey / G. Vlandas (RS/USHU/U4U)